DLP 17-7-90016497

ISSN 0751 - 154 X ®

Avertissements agricoles

Edition Grandes cultures

Bulletin technique n° 19 du 13 juillet 1990
Abonnement Annuel : 190 F

*** MAIS :**
– la fréquence des pontes de Pyrale reste faible
– de faibles populations de pucerons
– note commune "A.G.P.M. – I.N.R.A. – S.P.V. concernant les acariens
*** POIS**
– aucune progression de l'activité des Tordeuses
*** TOURNESOL**
– note d'information à propos du Mildiou
*** LEGUMES**
– faible activité de la Mouche de l'Asperge et de la Teigne du Poireau

** MAIS **

----PYRALE

** SITUATION*

► en cages d'élevage : la légère progression actuelle des émergences devrait s'accentuer avec le retour du beau temps. Seule exception : aucune sortie de papillon n'a été encore constatée dans la cage d'élevage de Wissembourg.

FEMELLES /MALES	BOSSENDORF	DAHLUNDEN	MARCKOLSHEIM	WIWERSHEIM	COLMAR	ROUFFACH
4 juillet	1/1	1/2		0/0	9/2	2/1
5 juillet				0/0	0/1	0/0
6 juillet	0/0	1/0	1/4	0/0	0/1	2/1
7 juillet			1/0		3/6	0/2
8 juillet		2/1			6/10	0/1
9 juillet	0/3	4/2	0/4	0/1	5/6	5/5
10 juillet	0/3		2/3	2/1		
11 juillet	0/3		2/3	2/1		
12 juillet				0/0		

<u>ATTENTION</u> : les cages donnent l'image de la courbe de vol de la Pyrale. L'intensité des émergences est bien plus faible dans la nature.

► **au piège sexuel de Wiwersheim** : les captures sont quasiment nulles depuis le 3 juillet.

► **en parcelles** : les pontes restent rares. En de nombreuses parcelles, elles sont absentes.

La tournée du 6 juillet en Pays de Hanau, Ried et Plaine d'Erstein n'a pas permis d'en détecter.

La tournée du 9 juillet en Pays de Hanau, Kochersberg et Ackerland a permis de détecter seulement 2 petites pontes pour 100 pieds à Gottesheim, 1 ponte pour 100 pieds dans deux parcelles d'Ittenheim et de Kleinfrankenheim.

La tournée du 10 juillet dans le Haut-Rhin a abouti à l'observation de 8 pontes au total sur 800 pieds : 2 pontes dans une parcelle de Fessenheim, 3 pontes dans une parcelle de Balgau, 1 ponte dans une autre parcelle de Balgau, 3 pontes dans une parcelle de Neuf Brisach.

P 412

Imprimerie de la Station de STRASBOURG
Directeur-Gérant : P. BERTHIER

Publication périodique
CPPAP n° 1848 AD

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
D. R. A. F.
Service Régional de la Protection des Végétaux

Cité Administrative
67084 STRASBOURG CEDEX
☏ 88. 37. 32. 18
Bas-Rhin : 88.69.65.89 - Haut-Rhin : 89.72.49.70



La tournée en Pays de Wissembourg le 11 juillet n'a pas été à l'origine de découverte de pontes. Le même jour, les visites dans l'Ackerland ont montré l'existence de 5 pontes pour 500 pieds (Furdenheim, Quatzenheim).

Ainsi, dans toutes les situations observées, la fréquence des pontes est très inférieure au seuil d'intervention.

* *PRECONISATIONS*

► **Zones de plaine : le traitement insecticide demeure inutile**. Il est fort peu probable que de nombreuses pontes soient encore déposées et le seuil de nuisibilité ne sera pas atteint.

Cas particulier : la présence éventuelle de cribs contenant encore des épis au voisinage des parcelles doit vous inciter à assurer une surveillance. Réalisez un comptage sur 100 pieds de Maïs. N'envisagez un traitement que si le seuil de 10 % de pieds porteurs de pontes est atteint. En cas de nécessité d'intervenir, choisissez de préférence un insecticide granulé entre le stade "panicule visible au fond du cornet" et le stade "50 % de panicules mâles visibles", afin de préserver la faune auxiliaire et d'éviter de futures pullulations de pucerons.

► **Pays de Wissembourg, Pays de Hanau, Collines sous-Vosgiennes, Sundgau : l'intervention avec un insecticide granulé est conseillée entre le stade "panicules visibles au fond du cornet" et le stade "50 % de panicules mâles sortis"**. Si les panicules mâles ne sont pas encore visibles au fond du cornet, l'intervention peut être différée sans risque jusqu'au prochain bulletin compte tenu de la faible fréquence de pontes. La non utilisation de pyréthrinoïdes liquides lorsque le stade du Maïs est encore propice à l'application de granulés, permettra de limiter les pullulations ultérieures de pucerons.

----ACARIENS

* *PRECONISATIONS NATIONALES* : la note commune AGPM/INRA/SPV est jointe à ce bulletin.

* *PRECONISATIONS REGIONALES* : les acariens jaunes (T. urticae) n'ont exercé aucune nuisibilité sur le Maïs jusqu'à cette année. Cependant, à partir de la sortie des panicules mâles, une surveillance doit être assurée. Les agents de la Station d'Avertissements Agricoles y participent et sont à votre disposition pour établir un diagnostic en cas de décoloration anormale du feuillage. Veuillez les prévenir rapidement à l'apparition des symptômes en bordure de parcelle.

** POIS **

----TORDEUSES

* SITUATION : une seule nouvelle Tordeuse a été relevée au piège sexuel de Saint-Louis.

* PRECONISATION : aucune intervention ne sera nécessaire pour cette campagne contre ces ravageurs potentiels. Après une nouvelle visite au piège la semaine prochaine, les observations seront suspendues (approche de la maturité).

----ANTHRACNOSE

* *SITUATION* : l'anthracnose présente sur la parcelle d'observation avec une forte gravité a entrainé la perte de 1 ou 2 grains dans les gousses atteintes.

* *PRECONISATION* : aucune intervention ne doit être envisagée.

** TOURNESOL **

----MILDIOU

* *SITUATION* : la maladie n'a pas été détectée en Alsace. Ce message a pour seul but de vous indiquer les symptômes suspects que vous devez avoir à l'esprit. En cas de doûte, contactez rapidement le Service Régional de la Protection des Végétaux (88.37.32.18).

* *ACTUALITE* : malgré les traitements de semences rendus obligatoires par l'arrêté du 30 janvier 1990, des parcelles d'Auvergne, de Champagne Ardennes et de la région Centre sont infestées par la nouvelle race de Mildiou du Tournesol, à laquelle les variétés actuelles sont sensibles. Rappel : toutes les variétés actuelles sont résistantes à la race européenne présente initialement.

* *SYMPTOMES A SURVEILLER* : décolorations en taches à la face supérieure des feuilles correspondant à des sporulations blanches à la face inférieure.

** LEGUMES **

----ASPERGE

* *MOUCHE DE L'ASPERGE* : la baisse d'activité du ravageur se confirme. Inutile de renouveler la protection.

----POIREAU

* *TEIGNE* : les captures en pièges sexuel restent faibles. Le deuxième vol n'as pas commencé. Attendez un prochain bulletin.

NOTE COMMUNE
A.G.P.M. - I.N.R.A. - S.P.V.
concernant
LES ACARIENS SUR MAIS
EN 1990

Depuis quelques années, des pullulations d'acariens sont apparues assez fréquemment dans les cultures de maïs et quelques parcelles ont pu être entièrement décolorées. La perte de rendement résultant de leurs attaques peut atteindre alors 20 à 30%.

Les espèces responsables sont les araignées jaunes communes (=tetranyques) très répandues partout dans l'environnement de la parcelle. C'est pourquoi les premiers foyers apparaissent toujours en bordure et certains voisinages (friches, vignes, bords de chemin) accroissent les risques. Une forme rouge de tetranyque peut également être rencontrée par endroit.

PAS DE LUTTE AVEUGLE

La plupart du temps, les attaques se développent dans la culture durant une ou deux semaines puis s'arrêtent, restant localisées en foyers et pouvant même disparaitre spontanément. Le rendement n'est affecté que si les feuilles entourant l'épi sont envahies par les acariens entre la floraison et le stade grain pâteux.

Maïs semence :

- si les attaques se produisent chaque année : traitement préventif fin juin début juillet (maïs d'environ 70-80 cm de haut)

- si les attaques sont peu fréquentes : traitement curatif. Les rangs de bordure seront surveillés attentivement toutes les semaines et il faudra intervenir si l'attaque progresse sur ces rangs (décoloration nette des feuilles entourant l'épi - présence de toiles et d'acariens sous ces feuilles).

Maïs consommation :

La surveillance pourra ne commencer qu'à l'apparition des panicules mâles : traitement curatif des zones atteintes dans les parcelles.

QUELS PRODUITS ?

Les produits qui ont donné satisfaction dans les essais sont :

- pour les traitements préventifs : la clofentézine (APOLLO) à 100 g de ma/ha et l'hexythiazox (CESAR) à 25 g de ma/ha.

- pour les traitements curatifs : dicofol (KELTHANE) à 720 g de ma/ha, cyhexatin (PLICTRAN) à 300 g de ma/ha.

LA CATEGORIE ACARIENS SUR MAIS EST OUVERTE
ET SEUL LE CESAR Y EST REPERTORIE A 250 g. de p.c./ha
POUR 1990 UNE DEROGATION A ETE ACCORDEE A l'OMITE 57 EL
EN LUTTE CURATIVE A LA DOSE DE 2 l. de p.c./ha.

EFFICACITE DES PRODUITS
OU PROGRAMMES DE TRAITEMENTS DE DESHERBAGE DU SOJA

Produits ou Programme	Efficacité sur mauvaises herbes						
	Graminées				Dicotylédones		
	Digitaire	Panic	Ray-Grass	Sétaire	Repous-colza	Repous-tournesol	Amarante
TREFLAN 1,5 l + RONSTAR 3 l	S	M	S	S	M	R	M
LASSO 5 l + RONSTAR 3 l	S	S	S	S	S	R	S
DUELOR 2,2 l + RONSTAR 3 l	S	S	S	S	S	R	S
RONSTAR 3 l	R	R	R	R	M	R	M
Linuron à 2 kg de produit commercial	R	R	R	R	M	R	M
BASAGRAN 3 l	R	R	R	R	S	S	M
FUSILADE X2 à 0,75 l TARGA D + 1,25 l STRATOS à 1,25 l	S	S	S	S	R	R	R

Produits ou Programme	Efficacité sur mauvaises herbes						
	Dicotylédones						
	Chenopode	Liseron	Anthemis	Ravenelle	Renouée liseron	Renouée persicaire	Renouée des oiseaux
TREFLAN 1,5 l + RONSTAR 3 l	S	S	R	M	S	M	M
LASSO 5 l S + RONSTAR 3 l	S	S	R	M	S	S	R
DUELOR 2,2 l + RONSTAR 3 l	S	S	R	M	S	S	R
RONSTAR 3 l	S	S	R	M	S	M	S
Linuron à 2 kg de produit commercial	S	R	R	M	M	M	S
BASAGRAN 3 l	M	S	S	S	M	S	R
FUSILADE X2 à 0,75 l TARGA D + 1,25 l STRATOS à 1,25 l	R	R	R	R	R	R	R

S = Efficacité bonne et régulière
M = Efficacité moyenne
R = Efficacité insuffisante.

P414

LE DESHERBAGE DU SOJA

C'est surtout lors du premier mois de végétation que le soja est sensible à la concurrence des mauvaises herbes.

Il est indispensable de bien connaître la flore de sa parcelle.

Les tableaux ci-après indiquent les produits utilisables ainsi que leur efficacité sur les mauvaises herbes les plus couramment rencontrées.

Tableau des produits utilisables pour effectuer le désherbage du soja

Spécialités commerciales (matières actives) Doses/ha d'utilisation			Mode d'utilisation
Pré-semis incorporé	Post-semis pré-levée	Post-levée	
TREFLAN 1,5 l (trifluraline à 720 g +	RONSTAR 3 l oxaliazon à 750 g (1) ou	BASAGRAN 3 l bentazone à 1 440 g) (2)	Incorporer le TREFLAN dans la journée, sur 6 à 8 cm.
LASSO 5 l (alachlore à 2 400 g +	RONSTAR 3 l (1) ou	BASAGRAN 3 l (2)	Incorporer le LASSO sur 3-5 cm. Le LASSO peut aussi être utilisé en mélange avec avec RONSTAR en post-semis pré-levée (risque de moindre efficacité sur graminées en cas de sécheresse).
DUELOR 2,2 l (métolachlore à 2 112 g) +	RONSTAR 3 l (1) ou	BASAGRAN 3 l (2)	Mêmes remarques que ci-dessus avec DUELOR. Ce produit pouvant aussi être utilisé avec RONSTAR en post-semis pré-levée. Il est pratiquement indispensable de compléter par un antigraminée de post-levée.
	RONSTAR 3 l linuron (plusieurs spécialités à 50 % de linuron) à 2 kg de produit commercial		Traiter dans les 48 h après le semis. Risque de phytotoxicité sur sol filtrant.
		FUSILADE X2 0,75 l (fluazilop-p-butyl) + AGRAL (à 0,1 % en volume) TARGA D + 1,25 l (quizalafop éthyl) (2) STRATOS (cycloxydime) . 1,25 l sur graminées annuelles . 2 l sur vivaces (2)	Ces produits antigraminées sont à utiliser jusqu'au stade "Début de montaison" des mauvaises herbes, de préférence par temps couvert, en fin de journée.

(1) RONSTAR à utiliser à 2 l/ha si teneur en argile entre 15 et 25 %. Ne pas l'utiliser en dessous de 15 % d'argile.

(2) L'adjonction d'une huile adjuvante à 3 l/ha est recommandée pour l'obtention d'une meilleure efficacité de ces produits.

Dans le cas particulier du BASAGRAN, il est conseillé de fractionner le produit et l'huile en deux applications de 1,5 l de BASAGRAN et 1,5 l d'huile, espacées de 4 à 5 jours.